



ALUMINIUM DU MAROC

Société anonyme au capital de 46 595 400 dirhams
Siège social : Zone Industrielle – Route de Tétouan – Lot 78, Tanger
RC 3111 à Tanger
ICE n° 001526440000062

Communiqué de Presse suivant la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 25 juin 2024

Les actionnaires de la société ALUMINIUM DU MAROC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 25 juin 2024 à 10h30 au siège de la société, sis à Zone Industrielle Mghogha Route de Tétouan Allée 2 Lot 78 à Tanger.

L'Assemblée Générale, après avoir pris note du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les états de synthèse de l'exercice 2023, certifiés par les commissaires aux comptes et préalablement publiés, ont été approuvés par l'assemblée générale, sans subir aucune modification.

L'Assemblée Générale a décidé la distribution d'un dividende de 90 dirhams par action, soit un montant global de dividendes de 41.935.860,00 dirhams, et avise les actionnaires que le dividende sera mis en paiement à compter du 23 juillet 2024. L'organisme centralisateur et établissement payeur est CFG Marchés.

L'Assemblée Générale, a donné quitus de leur mandat de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, aux membres du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a décidé, qu'en rémunération des travaux des administrateurs au titre de l'exercice 2023, il leur sera attribué comme montant de jetons de présence, la somme globale de deux millions de dirhams bruts (2 000 000,00 MAD). Conformément à la loi, cette somme sera librement répartie entre les administrateurs par le Conseil d'Administration.